



Communiqué

Levallois, le 2 juillet 2010

Signature d'un accord définitif entre la Direction de Carrefour Belgique et les partenaires sociaux Signature d'un accord de partenariat renforcé avec le groupe Mestdagh

Après 4 mois de concertation et de négociations soutenues entre la Direction générale de Carrefour Belgique et les syndicats, un accord permettant à Carrefour de relancer son activité sur des bases assainies et de retrouver un niveau satisfaisant de rentabilité a été signé.

L'accord porte sur les 4 principaux points suivants :

1 – Fermeture de magasins déficitaires¹ : 16 magasins (9 hypermarchés et 7 supermarchés) structurellement déficitaires seront fermés à la fin du mois de juillet 2010. Ces 16 magasins, représentant un total de ventes TTC de 203 millions d'€ en 2009, enregistraient des pertes opérationnelles depuis plusieurs années. Dans un deuxième temps, 5 supermarchés seront ré-ouverts² sous enseigne Carrefour Market en franchise.

2 – Réduction des coûts structurels : les mesures nécessaires ont été adoptées pour diminuer, dès 2011, les coûts salariaux de Carrefour Belgique, et ce de manière durable. Les économies engendrées sur ces coûts seront de l'ordre de 25 millions d'€ annuels, grâce à la révision d'un certain nombre d'acquis sociaux ainsi qu'à une limitation d'augmentation salariale.

3 – Partenariat étendu et renforcé avec le Groupe Mestdagh : le partenariat historique avec le groupe Mestdagh a été étendu et renforcé avec un accord de « master franchise ». Le Groupe Mestdagh reprendra 16 supermarchés à la fin de 2010. Par ailleurs, l'ensemble de ses 69 supermarchés passeront progressivement sous enseignes Carrefour. Ce passage sous enseigne représente un apport de 2 points de part de marché, soit environ 500 millions d'€ de chiffre d'affaires. Cette opération devrait permettre au Groupe Mestdagh de poursuivre sa croissance et à Carrefour de reprendre son leadership sur le marché belge.

4 – Relance de la dynamique commerciale : Carrefour Belgique prévoit de relancer la dynamique commerciale dès le deuxième semestre 2010, de manière à reconquérir la clientèle belge. Carrefour prévoit d'investir en Belgique 300 millions d'€ sur les trois prochaines années

¹ Liste des magasins qui seront fermés à fin juillet – Hypermarchés : Middelkerke - Mechelen-Noord – Eupen – Ronse – Jumet – Zwijnaarde - St.-Pieters-Leeuw – Casteau – Kuurne. Supermarchés : Maasmechelen - Genk Centrum - Antwerpen Centrum - Antwerpen Gitschotellei - Gent Groene Vallei - Kortrijk Walle - Maaseik.

² Liste des magasins qui seront ré-ouverts en franchise : Casteau - Maaseik - Gent Groene Vallei - Kortrijk Walle – Maasmechelen.

dans l'initiative du Groupe « Réinventer l'hypermarché » ainsi que dans un programme de rénovation et d'expansion de ses supermarchés et son réseau de proximité.

Les économies structurelles obtenues par l'ensemble de ces mesures et la mise en œuvre de la redynamisation commerciale remettent Carrefour Belgique sur la voie d'une croissance rentable et durable. Cet accord est un nouveau point de départ pour Carrefour Belgique qui a aujourd'hui, la capacité de s'inscrire pleinement dans le plan de transformation du Groupe, notamment sur l'optimisation du modèle de fonctionnement.

Suite à la signature de cet accord, Lars Olofsson, Administrateur Directeur Général, a déclaré :

« Rester dans une situation de statu quo n'était pas viable pour Carrefour en Belgique. Il a fallu beaucoup d'efforts et de détermination pour parvenir à cet accord indispensable au maintien de notre activité dans le pays.

Aujourd'hui, notre nouveau modèle opérationnel s'appuie sur quatre éléments clés que sont la fermeture des magasins déficitaires, un accord salarial novateur, de nouveaux investissements commerciaux et le renforcement de notre partenariat avec le groupe Mestdagh. Celui-ci est à mes yeux une preuve supplémentaire du potentiel de croissance durable et rentable de Carrefour en Belgique.

Je suis confiant dans le développement de Carrefour sur ces bases assainies. Carrefour Belgique et l'ensemble de ses équipes peuvent à présent regarder l'avenir de façon constructive et mettre toute leur énergie au service des clients pour devenir leur commerçant préféré. »

Pour rappel :

Carrefour a enregistré des ventes hors taxes de 4,1 milliards d'euros en Belgique en 2009 (5,2 milliards en TTC sous enseignes).

A fin 2009, le réseau multi-format de Carrefour Belgium comprenait 56 hypermarchés, 375 supermarchés (dont 61 intégrés) et 196 magasins de proximité pour une part de marché d'environ 20%.

Une fois les mesures de l'accord appliquées, Carrefour Belgique repartira sur des bases assainies et avec une part de marché renforcée, avec un parc comprenant 45 hypermarchés intégrés, 435 Carrefour Market (dont 40 intégrés) et 198 Carrefour Express.

Relations Investisseurs :

Alessandra Girolami, Sandra Livinec, Patrice Lambert de Diesbach

Tel : (33) 1 55 63 39 00

Relations presse : Publicis Consultants

Tel : 33 (0) 1 57 32 89 99